



*Je vote  
2 fois !*

CCM I/A +

CCMMEP



## PHASE 1

### Élections professionnelles 2022, Jour « J » pour créer son espace électeur

Le portail Élections est OUVERT depuis ce jeudi 13 octobre.

Vous venez de recevoir dans votre boîte académique via

- votre messagerie « ESTEREL » application webmail : <https://esterel.ac-nice.fr>
- qui vous permet de vous connecter au portail Élections et d'activer votre compte électeur.

**Gardez ce mail et le mot de passe créé pour que vous puissiez voter**

**Voici ci-dessous ce que vous devez recevoir sur votre boite mail académique :**

[prenom.nom@ac-nice.fr](mailto:prenom.nom@ac-nice.fr)

afin de créer votre MOT DE PASSE

❖ **Notez bien ce mot de passe**

❖ **Votre identifiant sera votre adresse mail académique : [prenom.nom@ac-nice.fr](mailto:prenom.nom@ac-nice.fr)**



## Élections professionnelles 2022

Madame, Monsieur,

**Vous allez participer, en décembre prochain, aux élections professionnelles 2022 dans l'un de nos trois ministères : éducation nationale et jeunesse, sports, enseignement supérieur et recherche. Le présent message vous est adressé pour vous permettre d'accéder à votre compte électeur. Conservez-le, il vous sera utile jusqu'à la période de vote.**

**Dès à présent, le portail Elections est ouvert. L'espace de vote, accessible depuis ce portail Elections, ouvrira le jeudi 1er décembre 2022 à 08h00 et fermera le jeudi 8 décembre 2022 à 17H00, heure de Paris.**

Vous trouverez, ci-après, **le lien à usage unique qui va vous permettre d'activer votre compte électeur**, de créer et enregistrer votre mot de passe Elections et de choisir votre question défi de réassort et enregistrer votre réponse à cette question.

Ce lien ci-après ne peut être utilisé qu'une seule fois et il va vous rediriger automatiquement vers le portail élections :

Lien à usage unique (OTL)



[Accéder au portail Elections](#)

Une fois votre compte électeur activé (après avoir saisi et confirmé votre mot de passe Elections, choisi votre question défi et enregistré votre réponse), voici l'url qui vous permettra d'accéder au portail Elections autant de fois que nécessaire pendant sa période d'ouverture :

[education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022](http://education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022)

Nous vous remercions pour votre participation.

La direction générale des ressources humaines (DGRH)  
ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse  
ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques  
ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

**Merci pour votre retour afin de me confirmer avoir créé votre espace électeur**



**SNEC CFTC Académie de NICE**

Stéphane LETEINTURIER  
Délégué Académique

@ [stephane.leteinturier@hotmail.com](mailto:stephane.leteinturier@hotmail.com)  
Tel : 06.08.63.21.78

[www.sneccftc-ac-nice.net](http://www.sneccftc-ac-nice.net)

